

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 26 mars 1903, M. le docteur Emile Pontremoli, médecin en chef de la ville de Monaco, est autorisé à accepter et à porter la croix d'officier de l'ordre de la Couronne d'Italie, qui lui a été conférée par Sa Majesté le Roi Victor-Emmanuel III.

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTE

On se souvient de la solennelle réception qui fut faite récemment à S. A. S. le Prince Albert, lors de son voyage dans la Gironde, par la Société Océanographique du Golfe de Gascogne.

Cette Société, qui s'est mise vaillamment à la tête d'un mouvement scientifique et humanitaire, si utile pour tous les pays maritimes, vient d'envoyer à Monaco une mission comprenant MM. Ch. Bernard, président, Barincou, trésorier général, Jeanneau, secrétaire, et le docteur Woolonghan, archiviste scientifique.

Samedi, ces messieurs ont été reçus en audience particulière par S. A. S. le Prince Albert, qui les a très longuement entretenus des questions les plus actuelles concernant l'océanographie : moyens d'enrayer ou d'atténuer la crise qui atteint si cruellement les pêcheurs de sardines sur les côtes de Bretagne ; études relatives au chalutage à vapeur ; destruction des cétacés ; moyens pratiques d'arriver à la prévision du temps par les Observatoires à installer sur divers points et à mettre en communication avec l'Observatoire créé aux îles des Açores, etc

Le lendemain dimanche, un dîner a été donné au Palais en l'honneur des délégués. Dans la journée, S. Exc. le Gouverneur Général les avait invités à assister, dans sa loge, au Concert Moderne.

La Mission restera jusqu'à mercredi dans la Principauté, et profitera de son séjour pour visiter en détail les installations actuelles et les installations projetées du superbe Musée Océanographique de Monaco. Elle doit aller ensuite étudier le laboratoire maritime de San Remo, puis les divers laboratoires français de la Méditerranée, sans oublier celui qui a été installé par la Russie à Villefranche-sur-Mer.

Par arrêté de S. Exc. le Gouverneur Général, en date du 26 mars 1903, M. Honoré Laboulaye, attaché à Son cabinet, est nommé chef de Bureau, en remplacement de M. Alexandre Noghès, nommé Receveur des Finances.

La fête de charité annuelle, donnée, sous le haut patronage de S. A. S. le Prince Albert, par le Comité italien de bienfaisance, a eu lieu samedi soir au Casino de Monte Carlo avec un exceptionnel éclat. Le programme, réalisé en tous points de merveilleuse façon, comprenait la première représentation de *la Tosca* donnée en spectacle de

gala, une kermesse avec tombola dans l'atrium, et un grand bal.

A 8 heures et demie précises, S. A. S. le Prince Albert, accompagné de S. A. S. le Prince Louis, est arrivé avec Sa suite et a été reçu par M. Mordini, vice-consul d'Italie, qui Lui a présenté M. le commandeur Allocci, président, et les membres du bureau du Comité italien de bienfaisance. Après avoir répondu aux paroles de remerciements et de bienvenue qui Lui sont adressées et avoir reçu des mains du commandeur Allocci un magnifique programme, illustré d'une aquarelle du peintre Colombo, Son Altesse Sérénissime dit en quelle particulière estime Elle tient la laborieuse et intéressante colonie italienne. Le Prince invite ensuite M. le vice-consul Mordini à venir prendre place dans Sa loge pour assister à la représentation qui a été magnifique et à laquelle nous consacrons plus loin un article spécial. Disons simplement, qu'avant la levée du rideau, l'orchestre, sous la direction de M. Arturo Vigna, a salué l'entrée de Son Altesse Sérénissime par l'exécution de l'*Hymne Monégasque* suivi de la *Marche Royale d'Italie*, et que l'assistance, debout, a accueilli les deux chants nationaux par de chaleureux applaudissements.

Après la représentation théâtrale, qui s'est terminée au milieu d'un grand enthousiasme, le public élégant s'est répandu dans l'atrium qui, somptueusement décoré et illuminé aux couleurs italiennes et monégasques, était véritablement éblouissant. La kermesse et le bal ont été des plus réussis et l'entrain s'est prolongé fort avant dans la nuit.

A 2 heures et demie a été tirée la loterie, dont voici les numéros gagnants :

Gros lot : n° 1,083.

8.984	—	9.122	—	5.181	—	6.815	—	17.664
17.663	—	387	—	4.157	—	17.467	—	9.079
17.293	—	16.958	—	5.544	—	17.339	—	6.626
15.621	—	7.461	—	7.938	—	16.424	—	3.263
7.953	—	4.920	—	6.884	—	6.439	—	7.504
6.290	—	4.659	—	4.327	—	17.268	—	9.848
1.060	—	11.274	—	16.380	—	11.127	—	16.613
3.479	—	3.080	—	15.822	—	10.164	—	8.966

Ajoutons que l'heureux possesseur du numéro 1083 gagnant le gros lot a été un de nos hôtes étrangers, M. Craig-Brown, descendu à l'Hôtel Métropole.

Le banquet annuel, offert, à l'hôtel de Paris, par la Société des Régates de Monaco, à l'occasion de la clôture de nos fêtes nautiques, a eu lieu mardi dernier, à 8 heures et demie du soir, sous la présidence du comte de Maleville, remplaçant S. Exc. le Gouverneur Général, qui s'était excusé à cause de son deuil récent. A la table d'honneur, aux côtés de M. de Maleville et de M. Néri, président de la Société des Régates, assis en face de lui, avaient été invités à prendre place M. Gaston Moch, chef du Cabinet de S. A. S. le Prince de Monaco ; M. André, consul de France ; le lieutenant de vaisseau Bertrand, commandant le torpilleur n° 103 ; M. Duval, commissaire de l'Inscription Maritime à Nice ; le chanoine Mercier ; le

baron de Rolland, président du Tribunal Supérieur ; le colonel comte de Christen, commandant supérieur ; M. Keogh, vice consul d'Angleterre ; M. Mordini, vice-consul d'Italie ; M. Giacobi, consul de Monaco à Nice ; M. l'enseigne Sauerwein, officier d'ordonnance du Prince ; M. de Loth, premier adjoint au Maire de Monaco ; M. Franck Pilatte, président du Club Nautique de Nice ; M. Lacour, président de la Société des Régates de Cannes.

De nombreuses notabilités locales et un grand nombre de membres de la Société des Régates assistaient également au banquet.

Au dessert, M. le Secrétaire Général du Gouvernement a donné lecture d'une lettre de S. Exc. M. le Gouverneur exprimant, avec ses regrets, toute sa reconnaissance à l'égard de la Société des Régates qui s'est associée au deuil de sa famille. Le comte de Maleville fait suivre cette lecture d'une éloquente allocution, au cours de laquelle il fait un très bel éloge du regretté vice-amiral Roustan qui, on s'en souvient, honora de sa présence le banquet des régates de 1900. L'orateur, après avoir rempli ce pieux devoir, s'excuse de donner en quelques mots seulement un témoignage bien sincère de ses plus vives sympathies personnelles pour la Société des Régates de Monaco et les sociétés nautiques réunies, en ce jour, dans un même sentiment de cordiale entente et de progrès fraternels. « OÙ, d'ailleurs, ajoute-t-il, où — permettez-moi de le dire — trouverait-on un encouragement plus précieux que l'exemple d'un Prince qui, unissant à la science les éminentes qualités du marin le plus accompli, daigne suivre avec la plus grande bienveillance vos luttes pacifiques, et patronner le sport si gracieux qui vous est cher ! Aussi, le succès vous est-il assuré, et vos rapides progrès sont les plus sûrs garants de vos futurs triomphes. »

Le Secrétaire Général du Gouvernement termine en saluant les représentants de la Marine française, les Consuls et les diverses délégations qui assistent au banquet.

Après ce discours très applaudi, M. Néri, en sa qualité de président de la Société des Régates, porte, aux acclamations unanimes de tous les convives, un toast à LL. AA. SS. le Prince Albert et le Prince Héréditaire. L'honorable président boit également à la santé de tous ceux qui s'intéressent et qui ont prêté leur dévoué concours aux dernières courses nautiques.

Des toasts à la Société des Régates sont portés par M. Franck Pilatte, au nom du Club nautique de Nice, et par M. Lacour, au nom de la Société nautique de Cannes. Enfin, M. le lieutenant de vaisseau Bertrand, au nom de la Marine française, lève son verre en l'honneur de S. A. S. le Prince Albert et de S. A. S. le Prince Héréditaire. De chaleureux applaudissements soulignent ces paroles, qui clôturent dignement cette brillante et cordiale réunion.

On a appris, dans la Principauté, avec une douloureuse émotion le naufrage du torpilleur-vedette n° 59. Ce petit bateau avait accompli dans

les eaux monégasques la mission pour laquelle il avait été récemment mis à la disposition de S. A. S. le Prince de Monaco par le Gouvernement français, et c'est dans son retour vers Toulon, effectué de concert avec le torpilleur 103, venu dans notre port à l'occasion des régates, qu'à la hauteur du cap Lardier s'est produit, dans la nuit de jeudi dernier, la terrible catastrophe. Quatre hommes de l'équipage du torpilleur-vedette n'ont pu être sauvés et ont été entraînés dans les flots au moment où le petit navire a sombré. Voici les noms de ces victimes du devoir : Hemme, second maître de timonerie; Bertreux, gabier; Lauzach, fusilier; Curvio, ouvrier.

Aussitôt que la sinistre nouvelle a été connue à Monaco, S. A. S. le Prince Albert a adressé à M. le Ministre de la Marine de France le télégramme suivant :

Prince de Monaco à Ministre Marine, Paris.

J'apprends avec un chagrin profond la perte du torpilleur qui avait rempli sur nos côtes une mission utile pour la science comme pour les pêcheurs. Et je vous adresse l'expression du souvenir douloureux que je garde à la mémoire des braves gens disparus en accomplissant un devoir.

Pour le cas où ce malheur ferait des veuves et des orphelins je m'intéresserais à leur sort.

La réponse suivante a été reçue le même jour par Son Altesse Sérénissime.

Ministre Marine à Prince de Monaco.

J'adresse sincères remerciements à Votre Altesse pour part très vive qu'Elle prend à douloureux événement déploré par toute la Marine française. Et Lui envoie l'expression de vive reconnaissance personnelle pour sentiments généreux qu'Elle veut bien m'exprimer en cette triste circonstance en faveur familles des victimes.

D'autre part, S. Exc. M. le Gouverneur Général, se faisant l'interprète de la population et des fonctionnaires, a adressé un télégramme de vive condoléance à M. le Préfet maritime de Toulon, qui l'en a remercié aussitôt par dépêche et qui s'est montré très touché de la grande part que la Principauté a pris au deuil éprouvé en cette cruelle circonstance par la marine française.

Le coup de vent d'Est qui, dans la nuit de mercredi à jeudi, a occasionné, au cap Lardier, le tragique naufrage du torpilleur-vedette n° 59, a causé, jeudi vers 4 heures du soir, en face même du rocher de Monaco, un autre sinistre maritime où, fort heureusement et grâce au courage de deux sauveteurs monégasques, il n'y a pas eu de mort d'homme à déplorer. Rappelons brièvement les circonstances de ce dramatique événement.

Un bateau de pêche, le *Saint-Frédéric*, du port de Saint-Jean-sur-Mer, surpris par la rafale au moment où il se dirigeait du cap Martin vers Beaulieu, a chaviré brusquement, entraînant à la mer les trois pêcheurs qui le montaient : Allari Michel, patron du bateau, Faraut François et Verna Dominique, qui ne purent que s'accrocher désespérément à la quille, espérant des secours que le mauvais temps rendait terriblement aléatoires. Heureusement que de Monaco le naufrage avait été vu. Une barque, ayant à bord M. Conti, maître de port, essaya de sortir de la rade pour se porter au secours des infortunés pêcheurs; mais, en raison de la difficulté qu'elle éprouvait à doubler la pointe du fort Antoine par un vent debout et une mer démontée, elle fut devancée. Un honorable commerçant de la Condamine, M. Emmanuel Bosio, qui passait boulevard Charles III avec son camion, n'avait pas hésité, laissant là son attelage, à descendre en courant sur la plage de Fontvieille, où il fut suivi par un brave commissionnaire de la gare, Laurent Giraudi, et où il savait trouver un bateau, la *Louise*, appartenant à la Société « Herculis ». Les deux vaillants sauveteurs, ayant réussi à mettre ce bateau à la mer, firent force de rames et, après de vigoureux efforts, eurent le bonheur d'arriver à temps pour retirer des flots les trois naufragés en grand danger de mort.

Ramenés par leurs deux sauveteurs sur la plage de Fontvieille, les trois pêcheurs, qui étaient dans

un état de prostration bien explicable, après les angoisses qu'ils venaient d'éprouver et les efforts inouïs qu'ils avaient dû faire pour se maintenir accrochés à leur épave, ont reçu les soins les plus pressés des personnes réunies sur la plage, et en particulier de M. le docteur L. O'Followell, médecin hivernant à Monaco, qui était accouru un des premiers.

Ajoutons que des personnes charitables et le Comité de bienfaisance de la Colonie française ont fourni aux trois naufragés quelques subsides, pour les aider dans leur détresse et leur permettre, après les soins qu'ils ont reçu dans la Principauté, de regagner Saint-Jean.

La bataille de fleurs, annuellement organisée par les soins de la Société des Régates, avec le concours de l'Administration de la Société des Bains de Mer, a été, samedi après-midi, fort brillamment réussie. Le ciel était brumeux, mais la température, très douce. L'affluence des voitures coquettement fleuries était encore plus nombreuse que les années précédentes, et le jury n'a eu que l'embarras du choix pour décerner les jolies bannières d'honneur données en prix avec les précieux objets d'art offerts généreusement par la Société des Bains de Mer.

Sans énumérer toutes les voitures fleuries qui ont pris part au printanier corso, voici la liste de celles qui ont été particulièrement admirées et qui ont reçu les premiers prix :

Victoria de M. et M^{me} de Melikoff (superbement ornée de roses en branche et de massifs de muguet).

Milord de M. et M^{me} Avenir de Krouglikoff (toute en roses pâles d'où émergent d'énormes touffes de lilas blanc).

Voiture de M^{mes} Bashall et Kettlewell (originellement abritée sous un colossal bonnet phrygien en œillets rouges).

Moulin rouge de M^{lle} Jeanne Soré (d'une conception et d'une originalité fort gracieuses, avec ses ailes de fleurs et son attelage à quatre chevaux montés par de jeunes meuniers).

Victoria de M^{mes} De Vriès et Robinson (en lilas et orchidées, piqués de nœuds de satin rouge).

Victoria de M. et M^{me} Wladimir de Mielchewsky et de la princesse Myschewsky (disparaissant sous une rutilante décoration d'œillets).

Victoria de M^{lle} Jehanne de Saunoy, transformée en coquille blanche et rose).

Charette anglaise de M^{lles} Cahen (attelée d'un petit poney harnaché de guirlandes mauves).

Pendant deux heures, la joyeuse bataille a été des plus animées entre les personnes qui défilaient en voiture et la foule élégante qui avait pris position sur les tribunes, disposées autour du rond-point de la place du Casino. Une nombreuse affluence populaire, massée le long des barrières du corso, assistait à ce poétique combat, à l'issue duquel la chaussée était entièrement recouverte d'un épais tapis de fleurs. En résumé, fête charmante et réussie à souhait.

Téléphone. — Les personnes dont les noms suivent se sont récemment abonnées au réseau téléphonique monégasque :

Docteur Cassini, 23, rue Grimaldi, Condamine, M. Clarke, villa Loyse, Turbie-sur-Mer,

M. Crivelli, loueur de voitures, maison Scorsoglio, boulevard de l'Ouest, Condamine,

Henri Herz (M^{me}), villa Carina, boulevard Peirera, Monte Carlo,

M. Simond, villa des Lucioles, Turbie-sur-Mer.

Les deux grandes auditions musicales de ces derniers jours (Concert Classique de jeudi et Concert Moderne de dimanche) ont été deux véritables solennités d'art, grâce au concours du jeune et illustre violoniste Jan Kubelik, qui a fait accourir dans la salle de Monte Carlo tout ce que le Littoral compte actuellement de dilettanti et d'hôtes de marque.

Il devient superflu de faire l'éloge de cet extraordinaire virtuose qui, dès sa vingtième année, semble avoir hérité de la gloire de Paganini, dont il interprète, comme en se jouant, les plus difficiles compositions. Et le plus merveilleux est qu'en outre de ces morceaux de mécanisme compliqué, Jan Kubelik apporte autant de sentiment que de pureté classique dans l'exécution avec orchestre de tous les concertos et des diverses œuvres symphoniques anciennes ou modernes qu'il fait entendre en variant à chaque audition le choix de ses programmes. Mozart et Svenden, Beethoven et Wagner trouvèrent en lui, jeudi et dimanche dernier, le plus admirable des solistes.

Et après chaque morceau, le public transporté lui fit d'enthousiastes ovations.

Au Concert Moderne de dimanche, le même enthousiasme éclata en l'honneur du grand compositeur français, M. Saint-Saëns, qui venu, lui aussi, pour entendre et applaudir Kubelik, fut de la part du public et de tous les artistes de l'orchestre l'objet d'une magnifique et spontanée manifestation, à la suite de l'interprétation de son ravissant poème symphonique, le *Rouet d'Omphale*. Il n'est que juste d'ajouter que ce petit chef-d'œuvre fut rendu à la perfection par M. Jehin et par son orchestre qui, électrisés par la présence de Kubelik et du maître Saint-Saëns, se surpassèrent véritablement. Tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'assister à ce concert impressionnant en conserveront longtemps le précieux souvenir.

Dans ses audiences des 24 et 26 mars, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après :

Pour infraction à l'Ordonnance Souveraine réglementant la circulation des voitures automobiles :

Gotteland Joseph, né à Saint-Baldoph (Savoie) le 3 novembre 1873, chauffeur-mécanicien à Monaco, 16 francs d'amende.

Pour délits divers :

L'homme Claude-Louis, né à Besançon (Doubs) le 11 avril 1853, employé de commerce, sans domicile, 48 heures de prison pour mendicité.

Gatzke Michel, né à Nonvidnor (Pologne) le 10 juin 1868, cordonnier, sans domicile fixe, six jours de prison (même délit).

Barthès Félix-Emile, né à Saint-Chinian (Hérault) le 19 juin 1859, jardinier, sans domicile fixe, un mois de prison et 32 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion (récidive).

Cardon Emile-Etienne, né à Saint-Andéol (Ardèche) le 22 avril 1833, journalier, sans domicile fixe, quinze jours de prison et 16 francs d'amende (même délit).

Burgoyne Alan H., né à Winchester, près Londres (Angleterre), le 24 octobre 1874, rentier, demeurant à Beaulieu, un mois de prison et 5 francs d'amende pour rébellion à un magistrat de l'ordre administratif, et ivresse publique.

Jeudi 2 Avril 1903, à 2 heures et demie

20^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Victor GLUTH, compositeur et M. Léon JEHIN avec le concours de

M^{lle} Lola Beeth, cantatrice et M. Penarini, ténor

Léonore, ouverture (n° 3) Beethoven.
Symphonie en sol mineur Mozart.

DEUXIÈME PARTIE

sous la direction de l'Auteur

Horand et Hilde (fragments) Victor Gluth.
Opéra en trois actes et un prologue.
D'après le poème de M. Rudolf Bambach.

HILDE, Lola Beeth. — HORAND, M. Penarini.

La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

Sous le haut patronage de S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

LA TOSCA, opéra en trois actes de MM. SARDOU, ILLICA et GIACOSA, musique de M. Puccini. — Distribution: Floria Tosca, M^{me} DARCLÉE; Mario Caravadosi, M. CARUSO; le baron Scarpia, M. RENAUD; le sacristain, M. PINI-CORSI; Spoletta, agent de police, M. GIORDANI; Angelotti, M. BOISSON; Sciarone, M. BORIE; un geolier, M. ANTONIO; un officier, M. STEPHANE.

L'orchestre sous la direction de M. ARTURO VIGNA.

Décor de M. Cesare FERRI. — Costumes de la Maison ZAMPERONI. — Chef machiniste: M. KRANICH.

Il serait démesuré de dire que *La Tosca* de Victorien Sardou soit un chef-d'œuvre littéraire. C'est, du moins, une pièce admirablement bâtie sur des situations artificielles mais de puissant intérêt, et conduite par un dramaturge malin, qui sait, comme pas un, les ficelles de son métier. M^{me} Sarah Bernhardt, qui, dans quelques jours, viendra ici créer *Circé*, fit la fortune de ce drame où elle trouvait un rôle, non pas à sa taille (car elle est plus grande que le rôle), mais dans ses cordes: et elle les fit si bien vibrer que le drame de *La Tosca* eut un succès que bien des chefs-d'œuvre n'ont jamais connu.

M. Puccini, si profondément artiste (il est l'un des plus éminents protagonistes de l'*italianisme* musical d'aujourd'hui), fut tenté par les situations oppo-

sées, violentes, de *La Tosca*. Il fut surtout séduit par le type féminin de l'amoureuse qui sert de prétexte à cette affabulation adroite. Et, homme de théâtre avant tout, il a vu dans la pièce de Sardou matière à une nouvelle *Cavalleria*, beaucoup plus ample, beaucoup plus dramatique, et qui lui offrait des ressources musicales bien plus complètes. Il a eu mille fois raison, puisqu'il a écrit — nous ne dirons pas un « chef-d'œuvre », car c'était impossible avec ce sujet trop en surface et pas assez vraiment humain — mais une œuvre extrêmement théâtrale, dont le succès était certain d'avance, et dont sa musique si caressante et si vivante a fait un véritable triomphe musical, en y ajoutant le lyrisme et la poésie des sonorités qui manquaient à la prose du prestidigitateur Sardou. Grâce à M. Puccini, *la Tosca*, moins mélodramatique, et tout aussi émouvante, a revêtu une superbe draperie d'harmonie qui lui assure de vivre longtemps.

Rappelons le sujet, bien que tous le connaissent. Nous sommes, au premier acte, dans une église de Rome, en 1800 — époque de politique troublée. Un prisonnier, évadé du château Saint-Ange, entre brusquement dans l'église, et se cache, exténué, dans une chapelle latérale. Ce prisonnier, c'est Angelotti, consul de la république expirante. Son évasion est un vrai coup d'état, et va mettre sur les dents tous les pontifes et tous les servants de la police romaine. Or, dans cette même église, le célèbre peintre Caravadossi achève une toile représentant Sainte Madeleine, et pour laquelle une noble dame, la marquise Attavanti, a daigné poser. L'évadé politique Angelotti est, précisément, le frère de la marquise Attavanti; et la chapelle où il s'est réfugiée est justement celle dont sa sœur, la marquise, entretient le luxe ordinaire. Il va de soi que le peintre, Mario Caravadossi, se fait le défenseur d'Angelotti — par conséquent, son complice. Tout le drame part de là.

La Tosca, une artiste, une étoile, est la maîtresse du peintre. Elle vient le rejoindre dans l'église et se montre jalouse de la beauté de Sainte Madeleine, — jalouse plutôt de la femme, inconnue d'elle, qui fut le modèle superbe de ce chef-d'œuvre. Mais Mario lui dit si éloquemment son amour qu'elle est convaincue, et oublie sa fureur jalouse.

Cependant, le canon du château Saint-Ange annonce la fuite du prisonnier. Scarpia, chef de la police, un vrai tigre, surgit dans l'église : et c'est lui, au son des cloches, pendant une procession, qui commence brutalement l'enquête policière. L'effet de ce contraste de cérémonie liturgique et d'apre chasse politique est des plus saisissants. C'est d'une grande émotion théâtrale. Et, réalisé par la musique si descriptive de Puccini, avec d'heureux mouvements de foule, c'est d'une imposante beauté.

Le second acte nous mène au palais Farnese, chez le chef de la police, le féroce et rusé Scarpia. Les librettistes ont, ici, de façon très heureuse, réuni les deux actes de Sardou, celui de la torture et celui du meurtre. Les agents, qui ont filé la Tosca, n'ont pu retrouver Angelotti; mais ils ont arrêté Caravadossi qu'ils soupçonnent d'avoir fourni une cachette à l'évadé, qu'il est urgent de reprendre. Scarpia fait venir la Tosca, et lui dit, nettement, que son amour est compromis, et qu'il y va des peines les plus graves. Mais il aime, en fauve, la belle Tosca, et compte bien qu'en cette aventure il trouvera double profit : une jolie vengeance policière, et une aimable conquête amoureuse. Il doit vite déchanter : le peintre ne veut rien dire. La Tosca, qui sait le secret terrible de la cachette, refuse, elle aussi, de parler. Scarpia en sera-t-il donc pour ses frais ? Non. Son génie infernal invente une ruse atroce : il fait mettre Caravadossi à la torture, et, haletant de désir amoureux autant que d'ambition policière, il fait entendre à la Tosca les cris de douleur que les affreux supplices arrachent au malheureux peintre. Et, alors, affolée d'amour et d'angoisse, la Tosca livre le secret de la cachette d'Angelotti. Caravadossi, tout sanglant, revient maudire la Tosca. Mais il reste, comme complice, prisonnier, et son sort est fatal : on le fusillera dès l'aube. Il s'agit, maintenant, pour l'amante, de sauver son amant. Scarpia semble consentir à ce compromis ;

il signe un ordre : on ne mettra point de balles dans les fusils de l'exécution. Caravadossi, fusillé à blanc, feindra de tomber : la Tosca pourra ensuite le faire évader. La seule condition de ce marché odieux, c'est que la Tosca appartiendra à Scarpia. Elle se promet toute. Scarpia écrit l'ordre sauveur. Et quand il bondit, en folie amoureuse, sur la Tosca, elle le tue d'un coup de couteau et s'empare du papier libérateur, après avoir pris la précaution, toute chrétienne (c'est un des plus gros effets de la pièce), de mettre de chaque côté du cadavre un chandelier, et sur sa poitrine, un crucifix.

Mais Scarpia, perfide, avait, malgré sa lettre, donné l'ordre décisif d'une vraie exécution. Aussi, quand au troisième acte, sur la plate-forme du château Saint-Ange, la Tosca apporte la lettre qui doit sauver Caravadossi, chacun fait semblant d'y croire. Elle y croit, et fait partager sa confiance à son amant. Mais, malgré la mort de Scarpia, son ombre maudite plane toujours : et c'est, toujours, sa volonté à laquelle on a obéi. Le peloton d'exécution se forme : des fusils partent contre la poitrine de Caravadossi, — fusils chargés à balles. Et Caravadossi tombe foudroyé. La Tosca, en désespoir fou, court au parapet et se jette dans le vide.

Il est évident, tout de suite, qu'un maître tel que Puccini, avec un tel drame, ne pouvait, en aucune façon, écrire un chef-d'œuvre purement musical. Il ne pouvait que prouver, une fois de plus, son immense talent de musicien et sa robuste force théâtrale. Il ne s'agit point de chercher un *Tristan*, ni même un *Lohengrin*, où il n'y avait à écrire qu'une partition d'effets et de métier scénique. Ne demandons pas plus qu'on ne pouvait et qu'on n'a voulu faire.

Nous ne soulevons, ici, aucune chicane inutile. M. Puccini, en écrivant la musique de *la Tosca*, savait lui-même, mieux que tous, qu'il allait vers le succès plus que vers la gloire. Il y a pourtant augmenté sa gloire de musicien théâtral. Tout le primesaut, toute la jolie invention mélodique, tout le charme d'une orchestration chatoyante, il les a, de nouveau, prouvés dans *la Tosca*, plus victorieusement encore que dans *Manon* et dans *la Bohème*. Il y a, par dessus tout, prouvé qu'en science théâtrale, il égale Sardou.

Puccini, avec *la Tosca*, se pose comme un des plus sûrs musiciens de théâtre qui soient actuellement dans toute l'Europe. Il ne lui manque, maintenant, qu'un poème de vrai poète, aussi théâtral qu'un livret de librettiste, mais vraiment lyrique, pour faire son chef-d'œuvre et se placer au rang des plus grands musiciens dramatiques. Il a la passion folle; il a le charme, surtout; il a le don de trouver des phrases neuves; il a la pâte d'un symphoniste pour les dessins de l'orchestre; il a la vigueur et la variété qui savent conquérir les foules de spectateurs. C'est un artiste complet, original, séduisant et émouvant, surtout extraordinairement scénique. Ce fut une grande habileté, de sa part, d'ajouter à son bagage glorieux *la Tosca*.

Nous lui ferons, tous, une fête héroïque, au soir radieux où il nous donnera le chef-d'œuvre définitif qu'il nous doit, qu'il peut, et qu'il écrira sûrement, lorsque les lauriers du grand art lyrique (où ne s'expriment que les passions profondes, et qui n'a nul besoin d'intrigues, de pur accident machiné) le tenteront comme les seuls lauriers dignes de son génie, si charmant et si vivant.

Le public, qui, au théâtre, ne cherche que l'émotion théâtrale, a fait un succès triomphal à *la Tosca*, — succès plus vibrant et plus significatif encore que l'accueil enthousiaste qui, à Rome et à Milan, puis partout, a accueilli l'œuvre de Puccini.

Les sincères artistes, eux-mêmes, s'inclinent devant une œuvre d'art — vie ou légende — dont le lyrisme abondant sera plus digne de lui.

Enregistrons le succès colossal du drame brutal, et souhaitons la vraie gloire immortelle du drame idéal !

L'orchestre, sous la conduite de M. Arturo Vigna, a magistralement exécuté et rendu, jusque dans ses moindres nuances, toutes les beautés, tout le souffle

artistique et toute la passion séduisante, intense, de cet ouvrage admirable.

Interprétation exceptionnellement remarquable, avec M^{me} Darclée, dont on connaît la délicieuse voix et le jeu de tragédienne de tout premier ordre; M. Caruso, qui a soulevé l'enthousiasme, à côté de sa charmante partenaire, par son organe d'un timbre délicat, souple et puissant à la fois.

M. Caruso, c'est un Mario idéal, doublé d'un ténor merveilleux.

M. Renaud — est-il besoin de le dire ? — incarne le rôle de Scarpia en grand artiste et de façon digne de ses précédentes créations : il y a été admiré, fêté, acclamé d'un bout à l'autre.

Darclée, Caruso, Renaud : une triade artistique tout à fait supérieure, d'heureux choix, de succès immense !

Les rôles épisodiques étaient tenus par MM. Pini-Corsi, Giordani, Boisson et Borie, qui complétaient un ensemble des plus parfaits.

En résumé, gros succès pour tous, ce qui nous oblige — et il nous est agréable de le faire — de chaudement féliciter la Direction, pour avoir donné *la Tosca* avec une telle réunion d'artistes et une mise en scène des plus somptueuses, qui nous a permis d'apprécier les superbes décors de M. César Ferri.

La Tosca est un événement théâtral, non seulement pour Monte Carlo, mais pour le monde entier.

Fernand PLATY.

MARINE ET COLONIES

Yachts à turbines à vapeur. — Les applications de la turbine à vapeur (et plus spécialement de la turbine Parsons) à la navigation, se multiplient de jour en jour en Angleterre. Trois yachts sont en achèvement qui vont être mis par ce système nouveau et si ingénieux de propulseur : deux sont déjà mis à l'eau. L'un, la *Tarentula*, longue de 45^m,72, large de 4^m,57, marchera à 24 nœuds avec une machine de 2,500 chevaux. L'*Emerald* également à flot, possède de même trois turbines à vapeur commandant chacune un arbre de couche; mais ici l'arbre médian ne porte qu'un seul propulseur, de 90 centimètres de diamètre, tandis que les arbres latéraux en portent deux de 50 centimètres : tous ces propulseurs sont en bronze magnétique. Pour ce yacht on ne cherche qu'une vitesse de 16 nœuds (ce qui est déjà joli pour un bateau de faibles dimensions), la machine ne devant développer qu'une puissance de 1,500 chevaux.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Le temps et les fils télégraphiques. — M. Eydam pense avoir établi, par des observations continuées pendant de nombreuses années, que les sons rendus par les fils télégraphiques annoncent toujours le mauvais temps. Lorsque les sons sont graves, le changement de temps arrive dans les deux jours; lorsqu'ils sont aigus, en quelques heures. Souvent, lorsque l'air est violemment agité, on n'entend aucun bruit, et contrairement à la pensée commune, par calme complet les sons rendus sont intenses. Ces observations, fait remarquer M. Laska dans *Meteorologische Zeitschrift*, n'ont été infirmées ni confirmées. Quelque extraordinaire que le fait puisse paraître, il n'est cependant pas impossible et mérite d'être examiné de plus près. Les recherches de Strouhal montrent qu'un mouvement assez énergique du vent peut faire vibrer les fils.

« Que ces vibrations, dit M. Laska, se produisent par air calme est singulier, mais n'est cependant pas inexplicable, et peut être en fait le pronostic d'une modification du temps. Dans la pensée de M. Eydam, il s'agit ici d'une pluie, de neige, de vent ou de tempête, phénomènes qui accompagnent, comme on le sait, les dépressions barométriques. Or, les observations faites au pendule horizontal ont prouvé que les minimums barométriques peuvent, dans certaines circonstances, à plusieurs centaines de kilomètres de distance, produire des vibrations du sol, qui sont bien connues des géophysiciens sous le nom d'« agitation sismique ». Pendant cette agitation, la terre vibre d'un mouvement périodique, qui dépend de la nature du sol, et dont la période varie au plus entre deux et cinq secondes. Si l'on admet que

les fils télégraphiques prennent part à cet état vibratoire du sol, le phénomène que nous rapportons ici s'explique de lui-même. On doit en conclure qu'à ce point de vue les fils télégraphiques peuvent remplacer le pendule horizontal lui-même et prendre place parmi les instruments météorologiques. » M. Laska se propose d'examiner plus à fond le phénomène, et prie les observateurs de vouloir bien lui faire part des remarques qu'ils auraient faites à ce sujet, notamment par temps calme.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 22 au 29 Mars 1903

GÈNES, vapeur, *Cobra*, allem., c. Brunswig, passagers.
 BONIFACIO, yacht à vap. *Saint-George*, angl., c. Jutton, sur lest.
 CANNES, yacht à vap. *Calanthe*, amér., c. Cubben.
 CASSIS, goélette, *Deux-Pauline*, fr., c. Schilt. briques et ciment.
 GÈNES, goélette *Carlo*, ital., c. Luporini, houille.
 CANNES, b. *Monte-Carlo*, fr., c. Ferrero, sable.
 — yacht à vap. *Nahma*, amér., c. Harvey, sur lest.

Départs du 22 au 29 Mars

GÈNES, vapeur, *Cobra*, allem., c. Brunswig, passagers.
 NICE, yacht à vap. *Saint-George*, angl., c. Jutton, sur lest.
 — yacht à vap. *Calanthe*, amér., c. Cubben.
 CETTE, vapeur, *Najudey*, angl., c. Jessen.
 CANNES, b. *Monte-Carlo*, fr., c. Ferrero, sable.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le **Vendredi 17 Avril 1903**, à 2 heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres au siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article 35 des statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR :

Rapport du Conseil d'Administration sur l'Exercice 1902-1903.

Rapport des Commissaires.

Approbation des comptes, s'il y a lieu.

Fixation du dividende.

Nomination du Directeur Général.

Nomination des Commissaires des Comptes.

Cette convocation annule la précédente.

Étude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
 8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le jeudi 2 avril 1903, à deux heures du soir, aux halles et marchés de la Condamine, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de marchandises consistant en costumes pour hommes, chemises, mouchoirs, chaussettes, flanelles, pélerines, lainages, satinette, coupons divers, et de quelques objets mobiliers.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

Monaco, le 23 mars 1903.

L'Huissier, BLANCHY.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

EXTRAIT

Par son jugement en date du 27 mars 1903, enregistré, le Tribunal Supérieur de Monaco a déclaré le sieur Charles ARROBIO, marchand de volailles, demeu-

rant à Monaco, en état de faillite, dont l'ouverture a été provisoirement fixée au 26 du même mois.

M. Mareschal, juge du siège, a été nommé commissaire à ladite faillite, et M. Raybaudi, syndic provisoire.

Pour extrait certifié conforme.

Monaco, le 30 mars 1903.

P. le Greffier en chef,
 A. Croco, C.-G.

Étude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco,
 2, rue du Tribunal, 2

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant un contrat reçu par M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, les dix-sept et trente et un janvier mil neuf cent trois, Madame Marie-Léonie-Victorine-Bone TARDIF, propriétaire, demeurant à Monaco, veuve de Monsieur le chevalier Pierre NERI, qui a élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, a acquis de : 1^o Monsieur Félix GINDRE, propriétaire et courtier de commerce, demeurant à Monaco, veuf de Madame Augustine CROVETTO, 2^o et Monsieur Eugène-Pascal GINDRE, ingénieur, demeurant à Asnières (Seine), époux de Madame Juliette JACO, qui ont élu domicile, en la même étude, la portion de maison ci-après désignée :

Une partie de maison située à Monaco, rue de Lorraine, n^o 14, comprenant une portion du rez-de-chaussée, à droite du vestibule d'entrée et une portion du premier étage.

Ensemble divers droits de communauté à la cour, à l'escalier et à une citerne, ainsi que tous autres droits pouvant appartenir aux vendeurs.

Le tout très amplement indiqué audit contrat de vente.

Moyennant, en outre des charges, un prix principal de **treize mille francs**.

Une expédition de ce contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco le vingt-trois février dernier, a été déposée le vingt-sept mars courant, au Greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur ladite partie de maison des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, sous peine d'être déchues de tous droits sur la susdite partie de maison.

Monaco, le trente et un mars mil neuf cent trois.

Signé : L. VALENTIN.

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN
 DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs
 Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagons
 dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets
 RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

ESSENCES CONCENTRÉES POUR LE MOUCHOIR

Eaux et Savons de Toilette

DENTIFRICES

POUDRES DE RIZ ET SACHETS

LOTIONS ET BRILLANTINES POUR LA TÊTE

Eaux de Fleurs d'Orangers et de Roses

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE

etc. etc.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

LA « MUTUAL LIFE »

C^{ie} d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. Mc CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

541 millions de bénéfices distribués aux Assurés

Garantie : 1 MILLIARD 828 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général
 autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline

MONACO-CONDAMINE

Imprimerie de Monaco — 1903

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	23	777.6	774.5	773.6	773.4	773.2	14.2	15.5	14.2	13.8				11.8	82
24	774.5	770.5	769.6	769.4	769.5	14.8	15.5	15.1	13.6	12.2	82	Id.	Id.		
25	770.2	770.3	769.2	768.5	768.3	14.5	15.2	14.2	13.5	12.8	79	Est.	Beau, nuageux.		
26	766.5	767.2	766.2	765.1	765.2	14.2	15.2	14.5	13.1	11.9	73	Est violent	Nuageux.		
27	763.2	763.2	764.2	764.7	765.5	14.1	14.8	14.7	14.2	13.5	79	Est.	Pluie.		
28	768.2	768.2	768.4	768.5	769.2	14.2	16.1	15.2	14.6	13.8	75	Ouest faible.	Nuageux.		
29	769.2	769.1	768.8	769.2	769.5	16.2	17.1	16.3	15.1	14.2	76	Calme.	Id.		
DATES		23	24	25	26	27	28	29							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	15.6	15.5	15.2	15.2	14.8	16.2	17.2						
		Minima	11.8	10.2	11.8	11.9	12.8	11.6	12.5						
											Pluie tombée : 14 ^{mm} 2				